



## Obligation de communiquer les données statistiques selon l'art. 24 LCin

### Notice explicative: ISAN

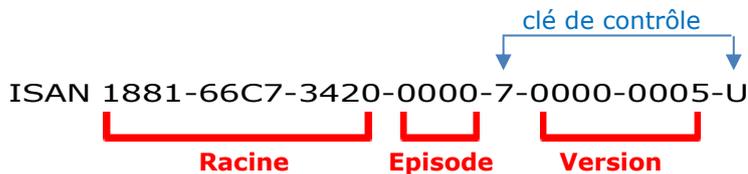
#### Qu'est-ce que l'ISAN ?

L'International Standard Audiovisual Number (ISAN) ou numéro international normalisé des œuvres audiovisuelles est un système de numérotation volontaire, standardisé par ISO (ISO 15706) aux fins d'identification des œuvres audiovisuelles. Il constitue une identification unique, permanente et reconnue mondialement pour chaque œuvre audiovisuelle.

Afin d'identifier des versions particulières d'une même œuvre, ISAN peut être complété par une extension identifiant cette version. On parle alors de V-ISAN (ou « ISAN version »). Dans la mise en œuvre de l'art. 24 LCin, les entreprises indiquées ont l'obligation de communiquer un ISAN et non un V-ISAN.

#### Quelle est la structure du n° ISAN ?

Un ISAN ou V-ISAN se présente sous la forme d'un numéro aléatoire constitué de 24 caractères hexadécimaux et deux clés de contrôle. Les 12 premiers caractères identifient l'œuvre (unitaire) ou la série dans son ensemble, les 4 suivants identifient les différents épisodes d'une série (lorsque applicable), et les 8 derniers caractères (hors clé de contrôle) identifient la version, selon le format suivant :



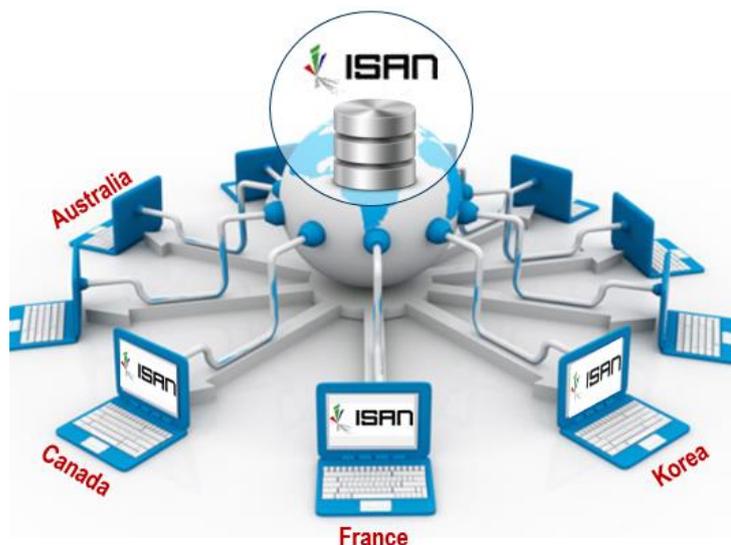
La « Racine » demeure inchangée, quel que soit le format de diffusion du contenu ou l'utilisation qui en est faite. L'ISAN est un numéro neutre, lié aux données descriptives du contenu identifié. Tous les ISAN et leurs métadonnées associées sont stockées dans le registre centralisé ISAN accessible en ligne.

#### À quoi sert l'ISAN ?

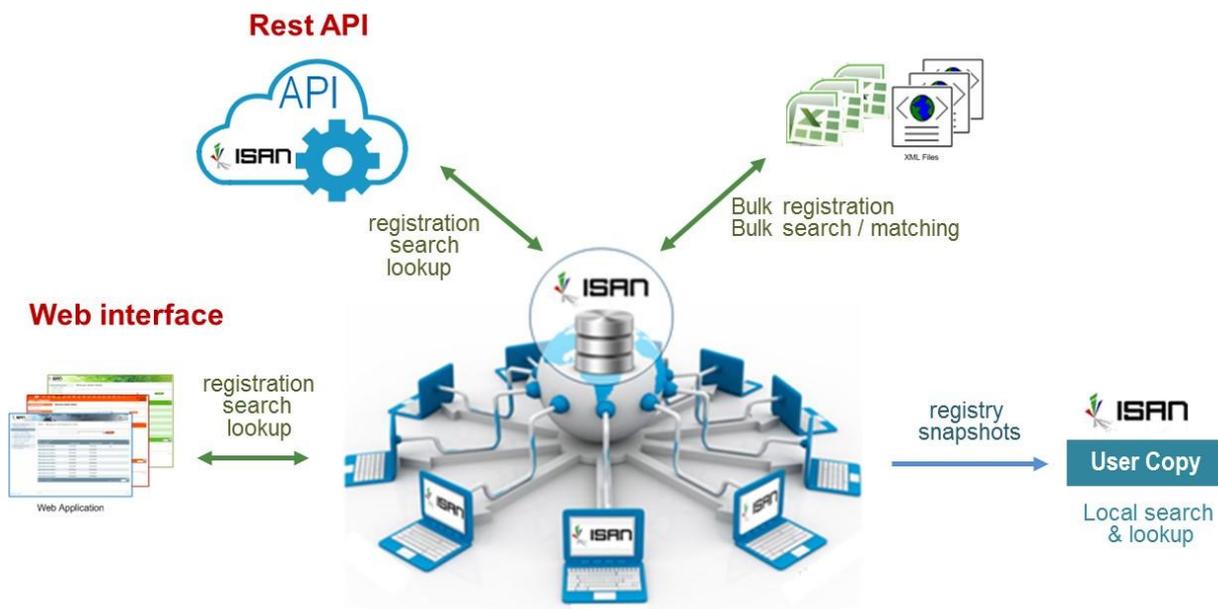
L'ISAN distingue de manière unique une œuvre audiovisuelle ou une version particulière d'une œuvre de toutes les autres. Un contenu audiovisuel marqué d'un ISAN peut être identifié partout et en tout temps indépendamment de la langue, des titres de diffusion et des adaptations pour un pays ou une région. Ce faisant, ISAN permet de répondre aux besoins des créateurs, titulaires de droits, utilisateurs, distributeurs et consommateurs de contenus audiovisuels : ISAN facilite le suivi et l'identification, aide à automatiser l'échange d'information, est utile à la répartition des redevances, simplifie la gestion des données et satisfait les exigences des organismes de financement.

#### Où et comment accéder au registre ISAN ?

Chaque enregistrement ISAN d'une œuvre ou d'une version d'œuvre audiovisuelle est centralisé dans le registre ISAN géré par l'Agence Internationale ISAN (ISAN-IA), ce qui en garantit l'unicité, et est complété des principales informations (« métadonnées ») descriptives de l'œuvre (titres, type d'œuvre, réalisateur, année de production, durée, etc.) ou de la version.



Le registre ISAN peut être interrogé et/ou alimenté selon différents modes, en fonction de la volumétrie des données concernées : interrogation et récupération directe de données via l'API Rest, échanges de fichiers, ou interface web.



L'accès au registre ISAN se fait par l'intermédiaire d'une des [agences d'enregistrement ISAN](#) nommée par ISAN-IA, en principe ISAN Berne pour les sociétés établies en Suisse.

### Comment trouver un ISAN déjà existant ?

Plus d'un million d'œuvres audiovisuelles distinctes sont déjà identifiées dans le registre ISAN. Pour les utilisateurs enregistrés auprès d'une agence d'enregistrement, un moteur de recherche permet de retrouver ces ISAN. A défaut, une recherche publique basique par titre uniquement est disponible sur [www.isan.org/lookup](http://www.isan.org/lookup).

### Comment récupérer des numéros ISAN pour un catalogue d'œuvres ?

Il y a différentes possibilités pour retrouver les ISAN d'un grand nombre d'œuvres :

- Un service de matching de métadonnées audiovisuelles fourni par ISAN-IA et les agences d'enregistrement permet de retrouver les ISAN à partir des données descriptives des œuvres fournies dans un fichier excel ou XML.

- Pour les organisations qui préfèrent procéder elles-mêmes au rapprochement de leurs contenus avec le registre ISAN à l'aide de leurs propres algorithmes, leur agence d'enregistrement ISAN peut leur fournir soit un extrait du registre ISAN ou un accès à l'API Rest ISAN [www.isan.org/api/](http://www.isan.org/api/).

Pour plus d'informations veuillez nous contacter.

### **Comment obtenir un ISAN pour une œuvre audiovisuelle qui ne figure pas dans le registre ISAN?**

L'enregistrement d'une œuvre est effectué par le producteur ou son représentant. A défaut, si un ISAN est requis avant que le producteur ne l'ait déclaré, une partie tierce de confiance tel qu'un distributeur, un détenteur de droits ou un diffuseur peuvent se substituer au producteur pour l'enregistrement ISAN. Un tel ISAN sera alors réassigné ultérieurement au producteur.

La déclaration ISAN se fait en deux étapes :

1. Le déclarant s'enregistre auprès d'une [agence d'enregistrement](#). Pour la Suisse, téléchargez la « Demande d'enregistrement » auprès d'ISAN Berne à l'adresse [www.isan-berne.org](http://www.isan-berne.org).
2. Une fois enregistré, le déclarant reçoit ses codes d'accès à l'interface web du registre ISAN permettant d'enregistrer ses œuvres (cf. documentation détaillée disponible sur [www.isan-berne.org](http://www.isan-berne.org)).

Pour une identification optimale, les données demandées par l'Ordonnance sur le Cinéma seront requises : titres dans les trois langues officielles, type/genre, année de référence, durée, langue, pays de (co-)production, réalisateur si bien que scénariste et (co-)producteurs.

### **Comment enrichir ou corriger les métadonnées associées à un ISAN ?**

Le déclarant peut en tout temps corriger ou compléter les données de ses œuvres enregistrées. Pour toute autre correction veuillez nous contacter.

### **Que coûte un ISAN ?**

Les tarifs courants des ISAN et V-ISAN sont disponibles à l'adresse [www.isan-berne.org](http://www.isan-berne.org). Pour les membres de SUISSIMAGE s'appliquent des règles spéciales (cf. [www.suissimage.ch](http://www.suissimage.ch)).

Berne, Octobre 2016

ISAN Berne

Neuengasse 23

Postfach

3001 Berne

Tél. +41 31 313 36 53

Fax +41 31 313 36 37

[info@isan-berne.org](mailto:info@isan-berne.org)

[www.isan-berne.org](http://www.isan-berne.org)

ISAN International Agency

rue Cornavin 5

1201 Genève

Tél. +41 22 545 10 00

Fax +41 22 545 10 40

[info@isan.org](mailto:info@isan.org)

[www.isan.org](http://www.isan.org)